

Les Chinois laissent tomber Fibers

Alors qu'il devait injecter plusieurs millions d'euros dans l'entreprise Fibers, le groupe chinois Jiangyn Huamao n'a plus donné signe de vie depuis un mois. Les 30 salariés vont être prochainement licenciés.

EPINAL

Honteux. Nauséabond. Méprisant. Les mots n'étaient pas assez forts hier matin au sortir de la petite salle d'audience du tribunal de commerce pour qualifier l'attitude du groupe chinois Jiangyn Huamao, repreneur de l'entreprise Fibers, basée à Saulxures-sur-Moselotte et

liquidée en mars dernier (voir **par ailleurs**). Car s'ils ont bien payé les 10 001 € qui faisaient d'eux les nouveaux propriétaires de l'usine, les Chinois n'ont, depuis, plus donné aucun signe de vie. Ni à l'ancien patron Bernard Charbonnier, ni aux 30 salariés restant, ni au tribunal. Rien. Nada. Silence radio.

C'est simplement en prétextant

une maladie de leur patron que les Chinois ont annoncé ne pas donner suite aux engagements pris dernièrement devant le tribunal spénalien. Oubliés donc les 150 000 € d'impayés de salaires, les 2,5 millions d'€ d'investissement et la reprise du crédit-bail avec la communauté des communes.

Si le tribunal a prononcé la résolution du plan de cession des actifs, il n'en demeure pas moins que les salariés se retrouvent aujourd'hui sur le carreau, dans l'attente désormais de leur lettre de licenciement. « *Que d'énergie gâchée, regrettaient, amère, l'industriel vosgien Bernard Charbonnier. Les Chinois s'étaient engagés, tout le monde était d'accord. La bagarre avait été rude pour qu'ils puissent reprendre...* »

Présent à l'audience, le procureur Etienne Manteaux relevait pour sa part « *ce mépris impressionnant des salariés. Nous sommes là face au signe de l'impérialisme économique chinois. Un groupe qui a vendu, à M. Charbonnier, des machines qui n'étaient pas aux normes (et qui avaient provoqué un accident du travail mortel en janvier 2014). Dans ce dossier, les Chinois ont joué avec Bernard Charbonnier, avec le tribunal et avec les salariés.* »

Contacté hier, l'avocat alsacien du groupe Jiangyn Huamao n'a pas donné suite à notre appel. Le dossier retourne donc aujourd'hui entre les mains du liquidateur, M^e Najean, à qui revient la charge de licencier les 30 salariés restants.

Zoom

Nom. – SCI Fibers, entreprise spécialisée dans le recyclage de polyester, basée à Saulxures-sur-Moselotte.

Dirigeant. – Bernard Charbonnier, également patron de Ventron confection (130 salariés).

Salariés. – 42.

Production. – Polyester pour le rembourrage de couettes, d'oreillers mais également la fabrication de tapis de voiture.

Situation. – Placée en redressement judiciaire le 18 février. Liquidée avec une poursuite d'activité de trois mois le 10 mars dernier. Nouveau sursis obtenu le 31 mars, jusqu'au 14 avril, avec un repreneur en lice : le groupe chinois Jiangyn Huamao. La reprise avait été entérinée le 14 avril par le tribunal de commerce et le repreneur devait relancer l'entreprise au 1^{er} mai. Sans nouvelle des Chinois depuis, le tribunal de commerce a prononcé hier la résolution du plan de cession des actifs de l'entreprise.



Bernard Charbonnier (à droite), créateur de l'entreprise Fibers, ne décolère pas. (Photo d'archives J. H.)

Adeline ASPER